

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC
ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONALE

Dossier du BHI No. S1/5051

LETTRE CIRCULAIRE N° 68/2005
30 juin 2005

**COMITE MIXTE DE SOCIETES D'INFORMATIONS GEOSPATIALES (JB-GIS)
REUNION ANNUELLE, LE CAIRE- EGYPTE, 19 avril 2005**

Réf : A: LC N° 69/2003 du 12 novembre 2003
B: LC N° 30/2005 du 21 mars 2005

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Lors de la semaine de travail 2005 de la FIG et de la 8^e Conférence internationale sur l'infrastructure globale des données spatiales (GSDI) qui ont eu lieu au Caire, du 18 au 20 avril, le **Comité mixte des sociétés d'informations géospaciales (JB-GIS)** a organisé sa réunion annuelle avec des représentants de la FIG, de l'OHI, de l'ACI (Association cartographique internationale), de l'AIG (Association Internationale de géodésie), de l'ISPRS (Société internationale de photogrammétrie et de télédétection), de l'ISCGM (Comité directeur international pour la cartographie globale), de l'IMTA (International Map Trade Association) et de la GSDI. Le VA A. MARATOS y représentait l'Organisation.

Au cours de la réunion, le mandat du JB-GIS a été discuté et préparé. Le JB-GIS est un forum d'Organisations internationales concernées par les informations géospaciales et peut être considéré comme un réseau de coopération. Le Comité mixte :

- a. Aura un président qui sera nommé par le Comité mixte (JB) pour une période de deux ans et qui peut s'exprimer à l'extérieur, si nécessaire, après consultation des membres du JB;
- b. Toutes les décisions seront confirmées par tous les membres ;
- c. Peut créer un Comité ad hoc sur d'importants sujets d'intérêt commun ;
- d. Aura une adresse permanente qui est le bureau permanent de la FIG;
- e. Se réunira normalement une fois par an.

Le Bureau pense qu'en participant à ce Comité mixte, nous bénéficierons de l'expérience d'autres organisations internationales et professionnelles dans le domaine de l'infrastructure et de l'information géospatiale, un thème qui intéresse également l'OHI et ses Etats membres. Le Service hydrographique allemand a organisé un séminaire sur ce thème (le rôle des Services hydrographiques en ce qui concerne les données géospaciales et l'infrastructure de planification), à Rostock, les 8 et 9 novembre 2005, comme annoncé dans la LC mentionnée en référence B. Les Etats membres sont encouragés à porter à l'attention du Bureau des sujets d'intérêt sur la question des informations géospaciales pouvant faire l'objet de discussions lors des réunions du Comité mixte. La prochaine réunion du Comité mixte aura lieu à Vienne, le 11 juillet, conjointement avec un Symposium organisé par l'ISPRS.

Le JB a établi un projet de site Web qui sera amélioré et finalisé dans le futur, et exploité par la FIG. Il est disponible sur le site Web suivant : www.fig.net/jbgis.
Le compte rendu de la réunion et le mandat du Comité mixte sont joints en tant qu'Annexes A et B.
Le Bureau appréciera de recevoir tous les commentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe A : compte rendu de la réunion

Annexe B : mandat du Comité mixte de sociétés d'informations géospatiales.

Comité mixte de sociétés d'informations géospatiales
JB-GIS
Mandat

Mission

Le Comité mixte de sociétés d'informations géospatiales (JB-GIS) est un regroupement de sociétés géospatiales internationales prépondérantes qui peuvent parler au nom de la profession géospatiale au niveau international, notamment aux Nations Unies ainsi qu'à d'autres parties prenantes mondiales. Son second objectif consiste à coordonner les activités au sein de sociétés et d'organisations géospatiales.

Membres

Les membres du JIB-GIS sont la FIG, l'AIG, l'OHI, l'IMTA l'ISCGM et l'ISPRS. Le Comité mixte peut inviter de nouveaux membres ou bien les accepter sur demande. Le JIB-GIS est un réseau de coopération et il n'y a pas d'obligations liées à cette adhésion de la même manière que le JIB-GIS ne collecte pas de droits d'adhésion.

Administration

- Le JB aura un président qui sera nommé par le JB. Son mandat est de deux ans (de réunions à réunions c'est-à-dire pour deux réunions) avec une possibilité de prolongation d'une période)
- Le président peut parler au nom du JB à l'extérieur, après avoir consulté les membres du JB.
- Toutes les décisions du JB doivent être confirmées par toutes les associations membres.
- Le JB peut créer des Comités « ad hoc » sur des sujets importants d'intérêt commun. Pour les questions urgentes le Comité ad hoc peut être établi par le président après consultation avec les membres du JB.
- Le JB aura une adresse permanente qui est celle du bureau permanent de la FIG (responsable du compte rendu des réunions, de l'administration et du site Web).

Chaque membre du JB-GIS est autorisé à nommer deux représentants aux réunions du JB-GIS. Normalement les représentants sont le président et le secrétaire général/ Directeur général de l'Organisation. Le membre est libre de désigner son représentant, en fonction du thème, du lieu, etc. de la réunion.

Réunions

Le JB-GIS se réunit normalement une fois par an dans une situation normale, la réunion étant liée à une des conférences ou à d'autres réunions d'une ou deux associations membres.

L'organisateur de la réunion décide si les participants ont droit à une inscription gratuite. Il est normalement recommandé de proposer une inscription gratuite à au moins un représentant de chaque membre du JB-GIS.

Comités ad hoc

Le JB-GIS peut désigner des comités ad hoc pour certains projets et thèmes importants. Normalement ces comités doivent avoir des objectifs clairs et, en règle générale, ils sont désignés pour une période de temps limitée.

Chaque membre intéressé du JB-GIS a l'autorisation de nommer un membre au sein du Comité ad hoc qui l'intéresse.